



Commission scolaire
DES PHARES



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Le Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis accomplit une mission à caractère pédagogique en Tunisie

Mont-Joli, le 28 juin 2012 – Deux membres du personnel du Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis (CFPMM) ont participé à une mission à caractère pédagogique en Tunisie du 4 au 14 juin 2012. Grâce au programme de soutien à la mobilité enseignante en formation professionnelle de la Coopérative Éducation internationale, Anie Couillard, conseillère pédagogique, et Claude Roy, enseignant en mécanique agricole, sont allés rencontrer leurs partenaires de l'Agence de la vulgarisation et de la formation agricoles. La Commission scolaire des Phares a conclu une convention de partenariat et de coopération avec cet organisme en 2010. Comme elle est échue depuis le 30 juin 2011, leur rencontre a permis de préparer le terrain pour la renouveler.

De plus, cette mission a donné l'occasion d'approfondir les liens entre le CFP Mont-Joli-Mitis et le Lycée sectoriel de formation professionnelle agricole en élevage bovin (LSFPAEB) de Thibar. « Nous avons pu discuter de différents sujets essentiels en matière de mobilité enseignante, comme le contenu des programmes, les stages et l'évaluation des élèves. Des rencontres se sont tenues avec l'équipe-école et de beaux échanges ont eu lieu. Un plan d'action a été mis en place entre les deux centres avec des objectifs à court et moyen termes. Le partage de cette expérience avec toute l'équipe du CFPMM permettra de mieux encadrer l'arrivée de nouveaux étudiants étrangers », commente Mme Anie Couillard, conseillère pédagogique au CFPMM.

Rappelons qu'en 2010, la Commission scolaire des Phares était la première commission scolaire au Québec à accueillir des élèves étrangers en formation professionnelle, grâce au programme de bourses d'excellence pour les élèves étrangers en formation professionnelle. Ce programme est financé par le MELS et géré par la Coopérative Éducation internationale.

-30-





Dans l'ordre habituel, Khalil Bahloul, directeur du Lycée sectoriel de formation professionnelle agricole en élevage bovin (LSFPAEB) de Thibar, Anie Couillard, conseillère pédagogique au CFPMM, Hamda Zeramdini, directeur des affaires pédagogiques et techniques de l'AVFA, Claude Roy, enseignant en mécanique agricole au CFPMM, Houcine Jlassi, enseignant au lycée, Belgasem Kouki, enseignant au lycée, Kamel Djebbi, enseignant au lycée



1^{re} rangée : Anie Couillard, Claude Roy, Zouhaïer Meddeb, secrétaire général de l'Agence de la vulgarisation et de la formation agricoles (AVFA), Hamda Zeramdini, directeur des affaires pédagogique et techniques de l'AVFA

2^e rangée : Hafedh Kheli, directeur de la coopération internationale au ministère de l'agriculture, Khalil Bahloul, directeur du Lycée sectoriel de formation professionnelle agricole en élevage bovin (LSFPAEB) de Thibar, Aïcha Fathallah, sous-directrice de la formation initiale à l'AVFA



Source : Mme Anie Couillard,
Conseillère pédagogique
CFPMM
418 775-7577, poste 1512

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.

